

# **ACTION SYNDICALE**

Journal du Syndicat Général des Personnels du Service Public de l'Archéologie  
[www.cgt-culture.fr](http://www.cgt-culture.fr)

## **Edito**

### **A Bogota, Paris ou Pékin, travail décent pour tous**

Le 7 octobre 2008, sera une journée mondiale à l'appel de la Confédération Syndicale Internationale et de la Confédération Européenne des Syndicats. C'est le rendez-vous à ne pas manquer. A ce jour, ce sont au moins 22 pays en Europe et dans le monde qui ont décidé de s'engager dans cette action. Les organisations françaises affiliées à la CSI, dont la CGT, sont parties prenantes de cette journée et appellent les salariés français à marquer cette initiative par des rassemblements, des manifestations ou des arrêts de travail.

Le choix d'une telle action, sur tous les continents avait été pris lors de la création de la CSI et la CGT y a été pour beaucoup. Nous devons prendre la mesure de l'évènement historique que constitue cette première action syndicale à l'échelle de la planète.

Parler de décence au travail est loin d'être inutile à l'Inrap où les agents sont de plus en plus confrontés à un travail « sous pression » et au sous effectif.

On doit aussi parler de décence lorsque l'on évoque la situation des agents administratifs du siège de l'Inrap. Délocalisation décidée sans concertation avec toutes des conséquences sociales et structurelles pour le personnel et pour l'Etablissement.

Le ministère semble vouloir se saisir de l'occasion pour décapiter l'Inrap afin de livrer sa gestion aux DIR, ce qui est inacceptable car on connaît la soif de pouvoir féodal de certains d'entre eux. C'est bien toute l'archéologie préventive qui est menacée, car on peut imaginer un établissement éclaté, entre les mains de quelques potentats locaux qui, face aux directives préfectorales ne pèseraient que leur propre poids, c'est à dire pas grand chose...

Dans le cadre d'une concurrence forcenée, l'Inrap ne deviendrait qu'un prestataire de service pour effectuer des diagnostics. Plus question alors de fouilles, notre établissement serait dépossédé de sa mission de recherche et de sauvegarde du patrimoine archéologique.

L'ensemble des agents de l'Inrap et des acteurs de l'archéologie doit prendre la mesure des conséquences qu'entraînerait une telle décision et de sa portée pour l'avenir de chacun d'entre nous. **Toucher à un seul agent de l'Inrap c'est porter atteinte à tous !**

**La décence au travail, c'est notre affaire. Mobilisons-nous massivement pour tous les travailleurs du monde comme pour nous-mêmes !**

**Le vendredi 10 octobre, en comité technique paritaire ministériel, Christine Albanel fera des annonces relatives à la question de la délocalisation du siège de l'Inrap. Après une mobilisation historique le 25 septembre au siège de l'établissement, le préavis de grève déposé pour le 9 octobre par l'Intersyndicale CGT, FSU, FO, SUD CULTURE et CFDT doit permettre à tous les personnels de s'exprimer contre ce funeste projet. Cette délocalisation est à remettre dans le contexte de la politique actuelle du gouvernement qui n'envisage que le désengagement de l'Etat dans les politiques publiques, en l'occurrence ici la politique de l'archéologie préventive. La ministre et son Cabinet développent une stratégie d'isolement contre les personnels de l'Inrap mais plus particulièrement envers ceux du siège afin d'ébranler la cohésion sociale qui maintient encore l'établissement. On se permet de rappeler que l'Inrap ne doit pas être vu par la ministre comme un obstacle au développement de la concurrence mais comme l'outil d'un service public jeune et encore fragile qui doit répondre aux exigences et aux obligations posées tant par la Convention de Malte que par la loi de 2001 modifiée.**

### **Quelle audace !**

La décision de la ministre, fin juillet, de présenter la délocalisation du siège de l'Inrap à Matignon s'est bien faite à l'insu des principaux concernés, à savoir tous les personnels de l'établissement.

Rendue publique le 17 septembre par la CGT-Culture, cette annonce embarrasse une ministre qui avait prévu se calfeutrer derrière une décision sensée être annoncée plus tard et prise plus haute... Chacun pourra apprécier, à sa juste valeur, l'audace de Christine Albanel à ce sujet ! !

### **Quelle humanité !**

La ministre, « cueillie » par les agents du siège jeudi dernier à 9h29, à la descente de son carrosse rue de Valois, à balbutier comme explication à sa décision « ....siège ... Inrap ...150... ». Et c'est tout ! Ca fait froid dans le dos.

### **Quelle pertinence !**

Tout ou presque a été dit sur cette décision tant d'un point de vue social que scientifique, administratif, financier, opérationnel et culturel. Mais on a encore rien vu des conséquences d'une telle décision. **Sur ce point, le ministère est tout aussi inconséquent puisqu'il s'est refusé à mesurer l'impact d'une telle décision sur l'établissement et l'archéologie préventive !**

### **Une réaction des personnels qui fera effet et date.**

Tour à tour, les personnels du siège et des régions ont exprimé leur aversion pour ce projet.

► 76% de grévistes au siège le 25 septembre.

► une pétition signée par 98% des personnels du siège.

► un courrier des 18 directeurs de l'établissement adressé aux trois ministres de tutelle pour leur demander de « *reconsidérer ce projet pour permettre à l'Inrap d'achever sa construction tout en poursuivant, sereinement, dans les années à venir, la lourde charge des 2000 diagnostics et des 300 fouilles qui lui sont confiés chaque année.* »

### **Et pendant ce temps...Christine Albanel au CNRA le 18 septembre ; ce n'est pas un hasard !**

Cette annonce est à remettre dans le contexte politique dans lequel Christine Albanel veut voir évoluer l'archéologie préventive. Le 18 septembre, elle déclarait au Conseil National de la Recherche Archéologique :

► « **Le nombre et la qualité de ces opérateurs sont en effet des facteurs déterminants pour répondre aux enjeux de la recherche archéologique sans compromettre les programmes d'aménagement** ».

Doit-on rappeler qu'à l'étranger, tous les systèmes mis en place dans un cadre concurrentiel ont échoué, parce que le moins-disant a toujours été le moins performant en terme de résultats scientifiques.

Et c'est bien l'Inrap qui offre les meilleures garanties, en collaboration avec ses partenaires (SRA, CNRS, universités, Collectivités territoriales, etc...), pour mener une politique de la recherche archéologique sur l'ensemble du territoire national. Pour créer et fortifier ces réseaux, l'Inrap a besoin de stabilité et de proximité avec ses partenaires institutionnels et contractuels.

### **L'archéologie préventive n'est pas qu'une question de délai... loin de là !**

Grâce à une allocation de moyens suffisante, l'Etat doit permettre à l'Inrap de réaliser ses missions légales de détection, de fouilles d'archéologie préventive, d'assurer l'exploitation scientifique des opérations et la diffusion de leurs résultats, de concourir à l'enseignement, à la diffusion culturelle et à la valorisation de l'archéologie.

Pourtant, la politique menée sape le service public de l'archéologie :

► Le nombre d'hectares diagnostiqués en 2007 a baissé de plus de 1000 ha par rapport à 2006. Est-ce bien normal alors que nombre d'aménageurs attendent toujours plusieurs dizaines de mois

Et ce n'est pas tout

Il se trouve que les personnels de l'Inrap sont :

- ▶ des personnes à la carrière bloquée,
- ▶ des personnes auxquelles on a promis un repyramidage maintenant repoussé aux calendes grecques,
- ▶ un personnel soumis à des conditions de travail pénibles mais auquel on ne veut pas reconnaître la pénibilité dans le cadre de la négociation sur les retraites,
- ▶ un personnel qui voit son salaire réel baisser depuis de nombreuses années.

**La délocalisation est donc à remettre dans un contexte plus globale de désengagement de l'Etat en matière de politique publique. En frappant à la tête de l'établissement, Christine Albanel veut porter un coup fatal à l'établissement, à ses missions, à ses personnels et à ses compétences en le déstabilisant durablement.**

La nature a horreur du vide, la concurrence aussi...

**Le SGPA CGT ne laissera pas Christine Albanel défaire le service public de l'archéologie préventive.**

**C'est pourquoi, il appelle tous les agents à se mobiliser massivement le 9 octobre pour la défense de l'archéologie préventive et pour le maintien du siège à Paris.**

▶ La Redevance d'Archéologie Préventive voit son rendement stagner alors que seule la suppression d'exonération permettrait d'augmenter les recettes fiscales et ainsi de réduire les délais d'attente des aménageurs en multipliant les diagnostics.

**Cela fait cinq ans que la Cgt exige la suppression des exonérations !**

▶ L'absence de réponse aux appels d'offre faute de personnels alors que les fouilles sont financées. Cette politique est destructrice à tout pont de vue pour les agents. Elle vise à saper la recherche archéologique et expédie les personnels en grand déplacement.

▶ Pour la recherche, la tutelle, et dans le cas présent la Direction de l'Architecture et du Patrimoine, s'est toujours faite remarquer par ses propos contre les « Jours Recherche », estimant que cela n'était pas la priorité de l'établissement !

**On est pas aidé et c'est quoi cette tutelle qui s'assoit sur la loi !**

Comme on peut le constater, non seulement les moyens alloués sont insuffisants mais la politique de la ministre en matière d'archéologie n'a pas de sens et surtout ne va pas dans le sens d'un service public efficace et performant. Au contraire, tout est fait pour le miner, la délocalisation étant une décision à caractère explosif.

**Faut-il se résigner à ce que l'archéologie préventive française se réduise à**

**quelques fouilles inévitables et quelques diagnostics évidents, dans un contexte d'aménagement du territoire de plus en plus destructeur ?**

**Dans l'état actuel des choses, l'Inrap a un rôle fondamental et central dans le dispositif législatif de l'archéologie préventive :**

- ▶ **il est la garantie pour l'Etat que les missions d'archéologie préventive soient remplies sur l'ensemble du territoire,**
- ▶ **que la continuité et**
- ▶ **la neutralité du service public soient maintenues ;**
- ▶ **ce que la mise en concurrence n'offre pas !**

**Les missions confiées par la loi à l'Inrap doivent être portées et soutenues par la ministre qui ne peut en aucun cas se dérober à ses obligations.**

L'épreuve de la délocalisation déstabilisera l'établissement à un moment crucial de son édification mais aussi dans le rôle de tête de réseau qu'il doit avoir pour la construction de la recherche archéologique en France comme à l'échelle internationale.

Evidemment, le rôle du siège de l'Inrap dans l'élaboration de ces politiques et de leur pilotage est non seulement essentiel mais aussi une garantie pour tous.

Nombre d'améliorations du fonctionnement de l'Inrap se trouveraient retardées, voire définitivement compromises, notamment en raison du départ inévitable d'agents impliqués dans cette construction, leur remplacement devenant très problématique dans la période intermédiaire.



Octobre 2008

# Le Droit des agents

Signez la pétition

## **Non a la délocalisation de l'Inrap**

*Nous soussignés, personnels de l'Inrap, exigeons le maintien du siège à Paris*

*Le transfert en province du siège de l'Inrap est officiellement à l'étude.*

*Il s'agit d'une nouvelle atteinte extrêmement brutale portée à l'Inrap, à ses personnels, et plus généralement à l'ensemble de la communauté archéologique.*

*L'Inrap, créé par la loi de 2001, est en effet un établissement très jeune, encore en construction, et se débattant quotidiennement dans d'immenses difficultés tant sur le plan des moyens que dans l'exercice de ses missions.*

*Dans ce contexte, il est certain qu'un chantier de délocalisation, avec le trouble et la désorganisation qu'il entraînerait, porterait gravement atteinte au fonctionnement de l'Inrap, à son efficience et à l'ensemble de l'archéologie préventive.*

Noms et prénoms	Directions	Signatures

*A renvoyer par fax au 01 40 15 51 77*

### **Délocalisation - Les statisticiens unis contre leur transfert - vendredi 3 octobre 2008**

Quelques 700 agents de la statistique publique (Insee, Dares, Drees, etc) ont interrompu jeudi la présentation à la presse du point de conjoncture de l'Insee à Malakoff (Hauts-de-seine), avant de manifester dans les rues de la ville contre la menace de leur délocalisation. Ils dénoncent un projet gouvernemental de délocalisation de 1.500 emplois publics, dont environ un millier d'agents de la statistique publique, à Metz (Moselle), pour créer un "Pôle national de la statistique publique" à l'horizon 2011 destiné à "compenser" le départ de plusieurs unités de l'armée.

Les manifestants ont aussi dénoncé les "dérèglements" qu'entraînerait une délocalisation dans la vie personnelle des agents, d'autant que "la mesure est prévue dans un laps de temps très court".

La statistique publique subit déjà les réductions d'effectifs dans la Fonction publique, ont-ils souligné.

"Si on veut maintenir la qualité, les coûts de fonctionnement vont être énormes, car il faudra souvent faire revenir les agents sur Paris", a déclaré un salarié. Les syndicats s'inquiètent aussi du sort des agents qui refuseront d'être délocalisés car, "avec la loi sur la mobilité dans la fonction publique, le refus de trois emplois publics pourra entraîner une mise en disponibilité, autrement dit plus de poste et plus de salaire". Une intersyndicale de la statistique publique (rassemblant une vingtaine de syndicats) a d'ores et déjà prévu une journée de grève, avec manifestation, le 21 octobre.

#### **Bulletin d'adhésion au SGPA CGT**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Région : .....

Tel : ..... Email : ..... INRAP SRA Autre : .....

A retourner à CGT-Culture, 12, rue de Louvois, 75002 PARIS - email : [sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr](mailto:sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr)

Tel : 01 40 15 51 86 - Fax : 01 40 15 51 77 - internet : <http://www.cgt-culture.fr>